

**Procès verbal du Conseil des écoles 3  
du regroupement EPEVICROS.**

-Séance du 14 juin 2016-

**Présents :**

MM. Carpentier, Allais et Lelarge, élus ; M. Vernon, président du SIVOS ; Mmes Amice, Backès, Chaudet, Mottet, Oger, Perche et M. Chaudet, équipe enseignante ; Mmes Bonard, Guhur, Leprince, Soutif, et Mrs Charpentier et Delahaye, parents d'élèves élus ; M. Lourenço, Délégué Départemental de l'Education Nationale.

**Absents excusés :**

M. Héloir, Inspecteur de l'Education Nationale ; M. Guérout, maire d'Epéard

Ouverture de séance : 18h30.

**1. Approbation du PV de la séance précédente.**

Les parents élus font remarquer que les PV de conseil d'école ne contenaient pas l'intégralité des débats menés lors des séances. A cela, M. Chaudet précise que les PV se doivent d'être synthétiques. Il rappelle la procédure inscrite dans le Code de l'Education (livre IV, chapitre I, alinéa d414-4) et souligne l'habitude prise dans le regroupement d'informer au mieux les familles par support papier ou USB.

Le procès verbal de la séance du 28 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

**2. Effectifs et répartition des élèves.**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	23	16	21	18	26	18	25

Soient 50 enfants à Vitot, 39 à Epéard et 69 à Crosville.

Mme Oger	Futur enseignant	Mme Backès	Mme Amice	Mme Chaudet	M. Chaudet	Mme Perche
?	?	21 CP	18 CE1	26 CE2	9 CM1+12CM2	9CM1+13CM2

Mme Oger souhaite conserver un triple niveau ; elle se concertera avec la personne remplaçant Mme Mottet. Elle rassure les parents en expliquant que la personne nouvellement nommée devrait être connue avant les congés.

Mme Bonard constate une baisse des effectifs de notre regroupement. Les élus font remarquer que la population scolarisée fluctue énormément et que l'arrivée de nouvelles familles pourrait palier ce manque et éviter la fermeture d'une classe envisagée en septembre 2017 par les services académiques. M. Chaudet explique le fonctionnement de la carte scolaire : ouverture/fermeture de classe décidée en janvier-février(selon les effectifs prévisionnels) et appliquée en septembre de la même année. Les enseignants s'interrogent sur la future organisation du regroupement en cas de fermeture de la septième classe. M. Chaudet rappelle que l'Etat met à disposition ses enseignants et les collectivités locales les moyens matériels et les locaux. A la rentrée 2016, ce sujet sera inscrit au premier conseil d'école.

### **3. Bilan des activités.**

**VITOT** : Mme Mottet expose les activités qu'elle a pu mener le vendredi après-midi à la piscine du Neubourg avec les 14 GS et constate une bonne évolution des enfants. Elle remercie les stagiaires du poney-club d'Epéard pour leur intervention à l'école. Les travaux à Vitot, exigeant la fermeture de l'école les 4 et 5 juillet prochains, les enfants de maternelle seront accueillis sur le site d'Epéard. Mme Mottet souhaite que les GS profitent de l'occasion pour se familiariser avec le CP.

**EPEGARD** : Les élèves terminent leur cycle de natation. L'an prochain, il se déroulera le lundi matin en deuxième période. Suite à une journée passée au poney-club d'Epéard, des animateurs initient les enfants à la voltige équestre les mardis de juin. Un rendu aura lieu lors de la prochaine kermesse. Mme Amice remercie M. Garcia, propriétaire du château du Champ de Bataille, pour l'accueil qui leur a été fait lors de la journée passée en ces lieux (chasse au trésor, ouverture exceptionnelle de certaines salles, qualité des intervenants et intérêt suscité...).

**CROSVILLE** : Le cycle de natation se termine pour les CE2 et CM1. Les créneaux horaires seront les mêmes l'an prochain. Les CE2 recevront prochainement la visite d'animateurs de l'association « L'outil en main », venant leur présenter les métiers et outils d'autrefois. Les CM1 ont participé à la Résidence d'Auteur organisée conjointement par la CDC du Neubourg et l'Education nationale. Un musicien professionnel, Da Titcha, les a aidé à créer et à interpréter une chanson en rap. Une journée musicale au cinéma du Neubourg a clôturé cette action fort motivante pour les enfants. Les CM2, qualifiés pour la finale du challenge national Math'Isère, se préparent à passer cette épreuve.

### **4. Travaux d'extension à Vitot.**

Débutés en janvier, la préparation en atelier de l'ossature bois parut fort longue pour certains, mais le chantier a pris maintenant sa vitesse de croisière. L'Inspection du Travail avait demandé la mise en place d'un chemin destiné aux ouvriers. Celui-ci sera conservé, clôturé pour sectoriser l'école. Des réunions hebdomadaires sont organisées. Actuellement, quatre corps de métier très actifs sont présents sur le chantier. Les relations avec les enseignants et les enfants sont excellentes.

Le planning des travaux exige la fermeture des locaux scolaires et de la cantine les 4 et 5 juillet prochains. Mr Lelarge regrette le manque de réponse au courrier adressé à l'Inspection du Neubourg. Les enfants de Crosville mangeront dans leur école un repas froid livré par le traiteur. Ceux de Vitot et d'Epéard déjeuneront à Epéard. Le transport scolaire fonctionnera comme à l'habitude, la garderie sera déplacée à l'école d'Epéard.

M. Lelarge remercie d'avance tous les bénévoles qui pourraient, avec leur voiture et leur remorque, aider au déménagement des locaux de Vitot le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 18h. Mme Oger demande à ce que le grand ménage d'été puisse être reporté aux congés de Toussaint.

### **5. Organisation des temps périscolaires.**

**TAP** : Ils seront supprimés à la rentrée prochaine. Les enfants rentreront chez eux **OU** seront accueillis à la garderie de Vitot. Le ramassage scolaire du soir se fera donc dès la fin de la classe.

M. Chaudet demande aux élus qu'un courrier émanant du SIVOS soit adressé aux familles pour leur expliquer ces changements. Il propose d'en faire la diffusion via le cahier de liaison.

Les représentants des parents interrogent les élus sur le fonctionnement actuel du permis à points mis en place aux TAP, ainsi que le bien-fondé des sanctions prises.

Mme Oger rappelle que la sieste de l'après-midi est actuellement considérée comme les TAP à Vitot. Elle interroge M. Lelarge sur l'avenir de cette activité et la mise à disposition des ATSEM. Celui-ci lui assure qu'une solution sera trouvée.

**CANTINE** : Les représentants de parents s'inquiètent des hausses régulières de tarifs et en demandent justification. M. Vernon répond que l'indice du traiteur lui indique l'augmentation à répercuter. De nombreuses familles se soucient du coût de plus en plus lourd dans leur budget. Mmes Bonard et Soutif demandent la mise en place d'une facturation basée sur le quotient familial. M. Carpentier leur répond que cela ne se fera pas pour l'instant. Les dysfonctionnements dans l'édition des factures de cantine créent une gêne financière supplémentaire pour les familles. M. Lelarge explique que la comptabilité du SIVOS est sous-traitée à la CDC du Neubourg puis basculée au Trésor Public. Il justifie ce manque de fluidité par une forte activité saisonnière qui occasionne des retards. Dorénavant, un seul référent fiscal par famille sera pris en compte pour le paiement. M. Vernon précise que, en cas de séparation des parents, c'est la mère qui recevra les factures.

M. Vernon informe que certains enfants de cycle 3 utilisent des téléphones portables pendant les temps périscolaires et filment leurs camarades pour les diffuser sur les réseaux sociaux. M. Chaudet lui rappelle que le règlement intérieur appliqué sur le temps scolaire interdit l'usage de ces outils technologiques et que l'interdiction est respectée sur le temps de classe. Il souhaite que M. Vernon fasse cesser ces agissements avant que certaines dérives (moqueries voire harcèlements) ne portent atteinte à l'intégrité des enfants.

**GARDERIE** : Mme Soutif demande les raisons de la forte augmentation des tarifs (passage de 1€85 à 2€50). Les élus lui répondent que cela est dû à la masse salariale et au réajustement des tarifs matin/soir.

**TRANSPORT** : Le syndicat de transport (SITS) compte faire participer financièrement les familles par un paiement pour l'année. M. Chaudet souhaite ardemment que les familles reçoivent du SIVOS un courrier détaillant les nouveaux horaires, les tarifs, la procédure de demande de titre de transport et les modalités de paiement de celui-ci. Il rappelle l'urgence de cette information afin que la situation soit claire pour tous.

## **6. Questions des parents élus.**

Celles-ci étant liées à l'ordre du jour, elles furent abordées au fur et à mesure de la séance.

M. Lelarge remercie Mme Mottet pour les quinze ans passés à la direction de l'école de Vitot.

La séance est levée à 20h30.

Président de séance,

Mr Chaudet

Secrétaire de séance,

Mme Chaudet

Président de SIVOS,

Mr Vernon